

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



La Vie à Défendre

Coronavirus : le point au 18 mars 2020.

Point d'information sur les échanges du jour avec la Direction Générale.

LA LCF VACILLANTE

La Directrice Générale a rappelé le point déjà énoncé hier : si les conditions cumulatives ne sont pas réunies pour faire les contrôles LCF, les agents n'ont pas à les faire.

Ces conditions sont : disposer du matériel adéquat pour assurer les conditions d'hygiène nécessaires – disposer de l'effectif suffisant – avoir l'accord du Parquet.

L'absence de masque justifie qu'on ne puisse pas procéder au contrôle rapproché d'une personne.

Aujourd'hui il y a pénurie de masque, mais des livraisons pourraient être effectuées prochainement.

Là où il y a des masques : la date de péremption n'est pas le seul critère pour s'assurer qu'un masque puisse être ou non utilisé. Entrent également en ligne de compte les conditions de conservation, l'intégrité de leur conditionnement, la façon dont ils s'ajustent bien ou mal sur le visage.

La DG répète qu'à ce jour, on ne peut pas abandonner a priori le contrôle des marchandises, seules choses encore en circulation. La LCF reste à ce jour considérée comme mission essentielle (cela pourra évoluer dans un proche avenir). MAIS dès à présent, si les conditions ne sont pas réunies pour effectuer les contrôles, les agents n'ont pas à les effectuer.

CONTROLES AUX FRONTIERES

L'instruction sur les contrôles aux frontières n'est pas encore sortie. Le questionnement est fort sur la position à tenir vis-à-vis des ressortissants britanniques. C'est la raison pour laquelle la circulaire du Premier Ministre n'est pas encore finalisée. La politique sanitaire en Grande-Bretagne est en train de changer et pourrait déboucher sur des mesures de confinement, ce qui changerait la donne. Les annonces définitives ne sont pas encore finalisées.

Des problèmes à la frontière suisse sont identifiés, avec des sujets d'ordre public. Sur la frontière espagnole, des problèmes se posent également. La PAF est en train d'ajuster son instruction.

MEDECINE DE PREVENTION

On est dans une phase de recherche d'uniformité dans l'application des mesures d'hygiène. La problématique des points de vue différents selon les médecins donc selon les régions a été identifiée. Une note du médecin national va tout harmoniser.

Concrètement, pour la recherche des « cas contacts » dans les services, justifiant les mises en quatorzaine, voici ce qui prévaudra : **l'identification des contacts s'effectue sur les 24 heures précédant l'apparition des symptômes chez l'agent susceptible d'être touché par le Coronavirus. Ces symptômes sont : toux, courbatures, rhinopharyngite.** Le rôle des médecins sera d'enquêter dans le service pour identifier les contacts qu'a pu avoir cet agent la veille de l'apparition des symptômes.

AGENTS DE PARIS-SPECIAL

L'administration est en train d'identifier la solution pour garantir la rémunération complète des Paris-Spé assignés à résidence, sans se mettre en difficulté au niveau comptabilité (les pièces justificatives habituelles ne pouvant plus être fournies)

CFTC-Douanes :

Sur un autre ton.